

DEMANDE D'USAGE MIXTE D'UN LOCAL D'HABITATION

Art. L.631-7 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH) et règlement municipal.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Votre identité

Madame Monsieur Non précisé

PRÉNOM en majuscule _____

NOM en majuscule _____

Vos coordonnées

Adresse personnelle/ siège social (si personne morale) _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Courriel _____

Votre profession / activité

IDENTIFICATION DU LOCAL

Local objet de la demande

Adresse _____ Code postal _____

Bâtiment _____ Escalier _____ Étage _____ Porte _____ N° de lot _____

Surface Habitable totale (M²) _____

Nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain) _____

Occuperez-vous ce local en tant que ...

Propriétaire ? Locataire ? Occupant à titre gratuit ?

S'agit-il d'un logement social ? oui non

Si oui, nom du bailleur social : _____

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

- Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies dans ce formulaire.
- Je m'engage à fournir toutes les pièces justificatives qui me seraient demandées ultérieurement.
- J'atteste occuper ce local à titre de résidence principale et réserver à un autre usage que l'habitation moins de 50% de la surface totale du logement.

Fait à _____ le ___/___/_____

SIGNATURE

Annexe 1 : engagement du propriétaire (page 3).

Annexe 2 : notice explicative (page 4).

Dossier à envoyer à :

Ville de Paris
Bureau de la Protection des Locaux d'Habitation
103 avenue de France 75013 PARIS

Dépôt du dossier uniquement sur rendez-vous sur
paris.fr/exercer une activité dans un logement

ANNEXE 1**ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE**Je soussigné.e Madame Monsieur Non précisé

PRÉNOM en majuscule _____

NOM en majuscule _____

Domicilié.e _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Courriel _____

Propriétaire du local situé

Adresse _____ Code postal _____

Bâtiment _____ Escalier _____ Étage _____ Porte _____ N° de lot _____

1/ Atteste que le règlement de copropriété du local visé ci-dessus ne s'oppose pas à l'usage mixte sollicité (à défaut obtenir l'accord de la copropriété).

2/ En cas de location : autorise à occuper à usage mixte le local visé ci-dessus, sous réserve d'obtention d'une autorisation municipale visée à l'article L.631-7 du code de la construction et de l'habitation :

PRÉNOM du locataire en majuscule _____

NOM du locataire en majuscule _____

Fait à _____ le ____ / ____ / _____

SIGNATURE

ANNEXE 2

NOTICE EXPLICATIVE du formulaire de demande à usage mixte dans un local à usage d'habitation (sans compensation) en application de l'article L.631-7 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH) et du règlement municipal

Avant de remplir le formulaire, assurez-vous sur le site www.paris.fr, rubrique « exercer une activité dans un logement », que votre demande de changement d'usage à titre personnel, sans compensation, est recevable. Des critères stricts s'appliquent (activité, surface, localisation...).

Les formulaires ne comportant pas les informations nécessaires à l'instruction de la demande seront renvoyés aux demandeurs.

LOCAL OBJET DU CHANGEMENT D'USAGE

Surface totale habitable : surface totale du local au sens de l'article R.111-2 du CCH. Les surfaces Loi Carrez pourront être acceptées.

Pièce principale : toute pièce d'habitation (salon, chambres, salle de jeux...) ; les pièces de service (cuisine, la salle de bain, les sanitaires...) ne sont pas prises en compte.

DEMANDEUR

Les dossiers peuvent être déposés dès la signature d'une promesse de vente.

Si vous êtes locataire ou occupant à titre gratuit, l'accord du propriétaire du local est indispensable pour tout dépôt de dossier. Celui-ci doit remplir et signer l'annexe 1, page 3.

Les locataires ne peuvent formuler une demande de changement d'usage qu'après la signature du bail, le projet de bail n'est pas suffisant.

Vous êtes un particulier : seule la personne exerçant son activité professionnelle ou commerciale dans sa résidence principale peut obtenir une autorisation à usage mixte

DEMANDE D'USAGE MIXTE

Rubrique à remplir uniquement pour les demandes d'autorisation personnelle d'usage mixte (art. 5 du règlement municipal).

Surface réservée à l'activité : surface entièrement dédiée à l'exercice de votre activité (ex : cabinet, salle d'attente...).

Surface réservée à l'habitation : surface entièrement dédiée à votre habitation (ex : chambre, cuisine...).

La surface autorisée figurant sur la décision correspondra à la somme de la surface réservée à l'activité et de la moitié de la surface partagée. La surface autorisée doit être inférieure à 50 % de la surface habitable totale du local.

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

En signant le présent formulaire, vous vous engagez à autoriser les agents habilités de la mairie de Paris à visiter les locaux et vérifier la conformité de l'occupation et des surfaces déclarées.

ANNEXE 1 : ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE

A remplir par le demandeur s'il est propriétaire ou titulaire d'une promesse de vente.

À remplir par le propriétaire ou son mandataire le cas échéant.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les délais légaux courent à partir de la réception du dossier complet (formulaire rempli et signé et engagement du propriétaire).

Nous nous engageons à répondre sous deux mois à votre demande de changement d'usage dès lors que celle-ci est complète.

Dossier à adresser à :

Ville de Paris

Direction du Logement et de l'Habitat

Bureau de la Protection des Locaux à usage d'habitation (BPLH)

103, avenue de France

75013 PARIS

Adresse postale uniquement, bureau ne recevant pas de public

Tel : 3975

Courriel : dlh-bplh@paris.fr

Pour prendre rendez-vous :

www.paris.fr, rubrique « *Exercer une activité dans un logement* », « *prendre RDV au BPLH* ».